



Vacances de la Toussaint

du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025 : on part en ASIE

Lundi 20 octobre

Sculpture de légumes et toupies multi couleurs : **l'art de contempler**

Mardi 21 octobre

Création d'un restaurant japonais/chinois et éventails : **l'art de recevoir**

Veillée : projection d'un film d'animation et fondue chinoise

Mercredi 22 octobre

Recette de sushis gourmands/ cérémonie du thé et jeux Mah-Jong, Go, Gutte...

Jeudi 23 octobre

Masques et costumes : **l'art de la représentation théâtrale**

Vendredi 24 octobre

Fête des couleurs : **l'art de la signification des couleurs en Inde**

**et autres découvertes avec des intervenants extérieurs
ou à la demande des enfants**



MODALITES D'INSCRIPTION

Documents à fournir si votre (vos) enfant(s) n'a (n'ont) pas de dossier au Pôle Enfance :

- Dernier avis de la CAF ou de la MSA indiquant le quotient familial [sinon dernier avis d'imposition ou de non-imposition des revenus de l'année précédente, ainsi que tous les documents permettant de calculer le quotient Familial (CAF, MSA)]
- Fiche sanitaire par enfant ou photocopie du carnet de santé (vaccins et maladie)
- Attestation d'assurance responsabilité civile.

Tarifs par enfant à la journée:

Votre quotient familial	Tarif par jour et par enfant commune du Landreau	Tarif repas par enfant commune du Landreau	Frais annuels commune du Landreau à la première inscription du Pôle Enfance
< 500 €	8,03 €	3,49 €	11,89 €
501 - 700 €	10,44 €	3,71 €	11,89 €
701 - 900 €	14,46 €	3,93 €	11,89 €
901 - 1100 €	16,07 €	4,37 €	11,89 €
1101 - 1300 €	18,48 €	4,80 €	11,89 €
1301 - 1500 €	22,49 €	5,02 €	11,89 €
> 1500 €	24,10 €	5,24 €	11,89 €

Comment calculer ?

- Trouver le tarif appliqué selon son quotient familial et selon le nombre de journées de présence au centre de loisirs pendant la semaine. Multiplier ce tarif par le nombre d'enfants inscrits et le nombre total de jours de présence total.

Le péri-centre n'est pas tarifé, le spécifier à titre indicatif pour l'organisation interne de l'accueil.

Petit déjeuner (sur demande) et Goûter 0,71 euros

Veillée : 5,36 euros

- **Ajouter 50% de majoration pour chaque prestation: si vous n'êtes pas résident du Landreau**

Important ! : Ne pas ajouter de paiement lors de votre inscription, mais seulement à réception de la facture

au Trésor Public du Loroux Bottereau

adresse : 15 rue de la Liotterie 44430 le Loroux Bottereau

Les inscriptions pour la session des vacances sont définitives.

Toute absence non justifiée médicalement sera due.

Les chèques vacances sont acceptés par le Trésor Public

Pour vous inscrire vous avez 2 possibilités :

- **Déposez ou envoyez le dossier COMPLET**

le mercredi 01 octobre 2025 au plus tard

à l'adresse suivante:

Accueil de loisirs municipal
Hôtel de Ville du Landreau
Place de l'Hôtel de Ville
44430 Le Landreau

en dehors des heures d'ouverture une boîte aux lettres est à votre disposition sur le côté extérieur droit de l'entrée de la mairie

- **Présentez-vous lors de la permanence** avec les pièces justificatives et les papiers nécessaires pour vous inscrire en direct auprès de la directrice et de l'équipe du Pôle Enfance.

Le mercredi 24 septembre 2025

De 09h00 à 19h00

**au Pôle Enfance du Landreau
en face de l'École Publique la Sarmentille
entrée portail à gauche de la structure**



Ce dossier est obligatoire pour vous engager définitivement auprès de nos services.

Nous nous réservons le droit de vous spécifier que nous ne pouvons donner suite à votre dossier et l'inscription de votre ou vos enfant(s) selon les places disponibles.

Une visite du Pôle Enfance est possible pour les nouvelles familles sur RDV au 02 40 69 48 36

